

greffier avec 100 liv. d'appointement	79
Procureur Général donnera ses conclusions par écrit 308. de vive voix	309
Procession rang à y observer.	55
Publications pour affaires temporelles à faire à l'issue des messes paroissiales	381

Q

Québec, étendue de la paroisse,	407
---------------------------------	-----

R

Rang à observer dans les Eglises et processions.	55
Réquisitions, déclaration du Roi à leur égard.	263
Récollets de Québec, Edit pour leur établissement.	287
Règlement pour les qualités des personnes du Conseil et autres revêues de charges et commissions 249, mandement du Roi sur cet Arrêt	249
Religieuses Ursulines de Quebec, Amortissement	253
Religieuses Hospitalieres de Montréal, leur établissement confirmé par le Roi 55. ratification de leurs contrats de dotation et fondation, amortissement de ce qu'elles possèdent et posséderont, et pouvoir d'acquérir tant pour elles que pour les pauvres	56
Repentigny, étendue de la paroisse	422
Religieux, déclaration à leur égard	537
Requêtes Civiles, déclaration du Roi à cet égard	263, 487
Réunion au Domaine des Seigneurs des terres non habitées et mises en valeur 323. réunion de celles du Séminaire de Montréal à être poursuivie par devant les juges royaux de la dite isle.	339
Riviere Ouella étendue de la paroisse	410
Riviere du Loup étendue de la paroisse	417
Roch (St.) étendue de la paroisse	411
Riviere des prairies étendue de la paroisse	424

S

Saurel (ou William Henry) étendue de la paroisse	426
Séminaire de Quebec, son établissement	

pour former des clercs pour le service de Dieu, 25, un chapitre et des Curés, 26. les dits Curés amovibles à la volonté des Evêques et du Séminaire, 26. dixmes affectées au dit Séminaire 26. à condition qu'il fera subsister les Curés et que le surplus des dixmes sera employé à la construction des Eglises et autres bonnes œuvres 26. approbation du Roi pour l'établissement du dit Séminaire, 27. réunion du dit Séminaire à celui des Missions étrangères de Paris 68 et 69. approbation du Roi	70
Séminaire de Montréal, son établissement 80. ratification de la donation du 9 Mars 1663, amortissement de la Seigneurie de Montréal 80. acte de donation de la dite Seigneurie 81 à 85, cures de Montréal et St. Sulpice unies au Séminaire de Montreal 304. bafse justice réservée au dit Séminaire 290 et 325. propriété du greffe 290, droit de change 329. poursuites devant les Juges Royaux de Montréal pour réunion des terres incultes et inhabitées,	340
Séminaire de Quebec, reglement entre Monseigneur l'Evêque, le Seminaire et le Chapitre 274, commission sur le dit Arrêt	275
Serment prêté par l'Evêque Pontbriant	516
Sortie et entrée, droits sur les	558
Sœurs de la Congrégation, lettres patentes du Roi approuvant leur établissement pour l'éducation des jeunes filles	59 et 60
Sulpice (St.) étendue de la paroisse	420

T

Tadoussac, traite de	76
Taxe des officiers de Justice 87, 88, 89	
90 et	577
Terrebonne, étendue de la paroisse	423
Terres, (voyez concessions)	
Thomas (St.), étendue de la paroisse	412
Tilly, étendue de la paroisse	415
Tonnancour, Godfroy, étendue de la paroisse.	419